

Document de base du Programme

« Citoyenneté – échanger, créer, décider »

La situation de départ : migration et participation politique

Dans la société suisse de migration, toutes et tous n'ont pas les mêmes droits et devoirs. Les droits civiques notamment – droits sociaux, civils et politiques – ne sont pas également répartis, mais dépendent du statut de séjour ou du statut civique. Bien que les aspects juridiques de l'intégration de la population en Suisse soient globalement satisfaisants, il y a là un besoin d'action.

Les lacunes apparaissent particulièrement en matière de droits politiques. Un quart des personnes vivant en Suisse est soumis à ses lois sans pouvoir contribuer de manière autonome à leur élaboration, faute de droits politiques. Ces personnes ne sont pas reconnues dans la vie publique. La société de migration n'est donc pas représentée de manière appropriée dans les structures politiques de la Suisse. La Commission fédérale des migrations CFM entend y remédier. Il lui tient à cœur d'améliorer durablement la participation politique de la population, et c'est pourquoi elle a lancé le Programme « Citoyenneté – échanger, créer, décider ».

Les objectifs du Programme « Citoyenneté – échanger, créer, décider »

Le Programme vise à revoir la conception courante de l'intégration et à repenser la participation politique. Il entend explorer des voies nouvelles, et moins connues, de participation et ainsi favoriser la cohésion sociale.

Dans ce cadre, la participation politique va au-delà du droit de vote et d'éligibilité. Il existe aussi des possibilités non formelles de contribuer à façonner les rapports sociétaux. Cependant, ces possibilités sont non seulement limitées, mais souvent peu connues. L'objectif de la Commission fédérale des migrations est de changer cet état de fait.

Le Programme « Citoyenneté – échanger, créer, décider » vise donc à :

- promouvoir des idées qui explorent des voies nouvelles, et peu connues, de participation politique.
- ouvrir à de larges cercles de la population la possibilité de se forger une opinion, contribuer à façonner les rapports sociaux et prendre part aux décisions politiques.
- donner une haute priorité aux processus de concertation, co-construction et codécision dans le développement et la mise en œuvre des projets.

Cette approche participative de la conception et mise en œuvre d'un projet permet aux différentes parties prenantes de négocier ensemble ses fondements, objectifs stratégiques ainsi que les méthodes de collaboration. Les processus communs de concertation, co-construction et codécision, promus dans le cadre du travail de projet, peuvent ainsi conduire à long terme à des changements structurels, institutionnels et sociaux.

Les groupes cibles : les personnes intéressées à la participation politique

Le Programme « Citoyenneté – échanger, créer, décider » veut contribuer à ce que des personnes qui n'ont guère participé activement à la vie publique auparavant puissent y avoir accès grâce à différentes formes de participation politique.

Un engagement dans les projets peut avoir différents effets pour les publics cibles :

- Ils constatent qu'ils disposent d'expertise et de ressources, et qu'ils peuvent se faire entendre.
- Ils élaborent ensemble des moyens et des outils dans le cadre des activités du projet.
- La mise en réseau permet de rassembler les forces, ce qui débouche sur une meilleure visibilité et mise en valeur des différents projets.
- Le Programme permet à tous les participants d'acquérir une compréhension concrète de la citoyenneté et de la participation politique.

La pratique de différentes formes de participation permet aux personnes impliquées non seulement de réaliser qu'elles font partie d'une société qui peut être façonnée et qu'elles ont la faculté d'exercer un impact, mais aussi d'expérimenter et obtenir un changement réel et tangible sur leur environnement de vie.

Les outils du programme : de multiples voies pour une prise de décision commune

Le Programme « Citoyenneté – échanger, créer, décider » a recours à trois outils pour promouvoir la participation politique :

Les projets : par l'encouragement de projets, la CFM soutient le développement de solutions novatrices permettant de renforcer la participation politique de la population.

Les partenariats : avec une sélection de partenariats, la CFM encourage l'institutionnalisation des possibilités de participation politique.

Les chantiers : les « Chantiers de la citoyenneté » favorisent l'échange et la mise en réseau entre les responsables de projets, les partenaires et la CFM.

Grâce à ces instruments, il est possible de lancer de multiples processus de concertation, co-construction et codécision :

- Participer aux discussions signifie que ceux qui sont concernés par les décisions ont leur mot à dire, avant ou pendant le processus de prise de décision. Cela signifie également que leur voix est entendue et reconnue par les décideurs.
- Co-construire signifie collaborer à des solutions concrètes.
- Codécider, c'est avoir la possibilité de prendre des décisions avec d'autres personnes.

L'historique du Programme : un réservoir d'idées novatrices

Dans le cadre de l'encouragement spécifique de l'intégration de la Confédération, la CFM est habilitée à développer, réaliser et coordonner des programmes d'encouragement. Pour combler les lacunes existantes dans le domaine de la participation politique, elle a lancé voici 14 ans le Programme « Citoyenneté – échanger, créer, décider ».

Une évaluation à grande échelle a examiné la mise en œuvre du Programme de 2015 à 2021. Au cours de cette période, des aides d'un montant de 5,9 millions de francs ont été accordées à des organisations publiques et privées et environ 170 projets ont saisi l'opportunité d'expérimenter de nouvelles formes de participation politique avec le soutien du Programme.

L'évaluation a montré que le Programme est un succès, mais qu'il reste encore beaucoup à faire pour élargir les possibilités de participation politique. Sur cette base, la CFM a décidé en 2023 de relancer le Programme afin de permettre à d'autres porteurs de projets d'utiliser et développer des idées déjà testées dans le cadre du Programme, mais aussi de proposer de nouvelles idées et possibilités de participation politique.

Documents additionnels :

- [Critères du Programme «Citoyenneté – échanger, créer, décider »](#)
- [Evaluation du Programme «Citoyenneté – échanger, créer, décider »](#)
- [CFM – Publications sur la thématique «Citoyenneté»](#)
- [CFM – Publications sur la thématique «Nationalité»](#)

Impressum

Édition

Commission fédérale des migrations CFM

Quellenweg 6, CH-3003 Berne-Wabern

www.ekm.admin.ch

© CFM / septembre 2023